MAIRIE DE

UZEL-PRÈS-L'OUST

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune d'UZEL-près-l'OUST

Séance 08 avril 2025



Téléphone : 02 21 08 02 20 accueil@mairie-uzel.fr

Le huit avril deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Guénaël Choupaux, maire.

<u>Présents</u>: M. Guénaël Choupaux, M. Jean-Louis Jonville, M. François Le Tinnier, Mme Dominique Wenger, M. Thierry Wenger, M. Samuel Guigo, Mme Fabienne Thomas, M. Yves Tardivel, Mme Danielle Le Normand, M. Joël Pautrot, Mme Berthe Le Potier, M. Nicolas Toudic, Mme Myriam Guigo.

Absents excusés: M. Pierre-Edouard Jaglin représenté par M. François Le Tinnier, Mme Céline Houdelette.

Secrétaire: Mme Fabienne Thomas.

Service eau - Compte financier unique 2024

M. Le Maire présente le compte financier unique 2024 du budget «Service eau» :

Section de fonctionnement – dépenses Charges à caractère général : 49 634.75€

Charges de personnel et frais assimilés : 30 000.00€

Atténuations de produits : 22 509.00€

Autres charges de gestion courante : 5 421.78€

Charges exceptionnelles: 35 031.63€

Dotation aux dépréciations et aux provisions : 4 999.88€ Opérations d'ordre de transfert entre sections : 47 859.00€

Section de fonctionnement – recettes

Vente de produits prestations de services : 155 537.08€ Opérations d'ordre de transfert entre sections : 14 023.00€

Autres produits de gestion courante : 6.53€

Produits exceptionnels: 60.93€

Soit un résultat d'exécution 2024 de - 25 828.50€. Il ressort un résultat cumulé de + 13 243.74€ repris au budget primitif 2025.

Section d'investissement – dépenses Opérations financières : 14 023.00€

Section d'investissement – recettes Opérations financières : 47 859.00€

Soit un résultat d'exécution 2024 de + 33 836.00€. Il ressort un résultat cumulé de + 223 934.66€ repris au budget primitif 2025.

Conformément au Code Général des Collectivités, M. Le Maire se retire de la séance et quitte la salle pour laisser la présidence à M. Jean-Louis Jonville, adjoint délégué aux finances, pour permettre à l'assemblée de voter.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil par dix voix pour et trois voix contre, approuvent le compte financier unique 2024 du budget «Service eau ».

Pour extrait conforme Acte rendu exécutoire Après transmission en Préfecture le 22 aunil 225

UZEL, le 22 avril 225

L'adjoint délégué

Jean-Louis JONVILLE

